



DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE
LE THEIL DE BRETAGNE

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2023**

Membres présents :	<i>Président de séance</i> : Benoît CLÉMENT, Maire. Graziella VALLÉE, Christophe LECOMTE, Emilie LOUVEL, Cyrille POINSIGNON, Geneviève FERRÉ, Marc SORIN, Laurence BOUSSIN, Aude BAZIN, Pascaline MARION, Anne GUILLEVIN, Emilie PHÉLIPPÉ, Jonathan PELHATE.
Membres excusés :	Emilie BOUÉ (mandat à Benoît CLÉMENT), Eric PELTIER (mandat à Geneviève FERRÉ), François GARNIER (mandat à Graziella VALLÉE), Fabien HOUGET (mandat à Christophe LECOMTE), Yoann CADO (mandat à Emilie LOUVEL), Hubert BLANCHARD (mandat à Anne GUILLEVIN).
Membres absents :	Néant.
Nombre de votants :	19
Secrétaire de Séance :	Aude BAZIN.

N° de la délibération	Objet	Décision
6/2023	Nomination d'un nouveau conseiller municipal.	Approuvé
7/2023	Modification des Membres des Commissions municipales.	Approuvé
8/2023	Modification des Membres des comités consultatifs.	Approuvé
9/2023	Modification des Membres de la Commission d'Appel d'Offres.	Approuvé
10/2023	Modification des Membres dans les organismes extérieurs. Modification de la commission de contrôle de la liste électorale. Modification du comité de pilotage du Conseil Municipal des Jeunes.	Approuvé
11/2023	Déclaration d'Intention d'Aliéner Immeuble de Mme Alexandra AUBIN Section A n° 322 et 323. Appartement lot 1 (RDC/1).	Approuvé
12/2023	Déclaration d'Intention d'Aliéner Immeuble de Mme Alexandra AUBIN Section A n° 322 et 323. Appartement lot 2 (RDC/1).	Approuvé
13/2023	Déclaration d'Intention d'Aliéner Immeuble de M. Maxime CRUBLET Section A n° 1139 (terrain 22 m ²).	Approuvé
14/2023	Déclaration d'Intention d'Aliéner Immeuble des Consorts DUPERRIN Section A n° 1141 (terrain 22 m ²).	Approuvé
15/2023	Déclaration d'Intention d'Aliéner Immeuble de Mme Alexandra AUBIN Section A n° 322 et 323. Appartement lot 3 (combles) et cave lot 4 (ss-sol).	Approuvé
16/2023	Finances. Vote des subventions aux associations pour 2023.	Approuvé
17/2023	Service Public d'Assainissement Collectif. Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le choix du délégataire.	Approuvé
18/2023	Balayage mécanique de l'agglomération pour l'année 2023. Choix d'un prestataire.	Approuvé
19/2023	Consultation du CDG35 en vue de la passation d'une convention de participation.	Approuvé

Affiché le 14 mars 2023